



## RÈGLEMENTS

### de la Ligue Neuchâteloise de Fléchettes.

Aucune différence n'est faite entre hommes et femmes, c'est pourquoi, par simplification, le masculin est employé dans ce règlement.

#### **1. Championnat :**

##### **1.1. Dates de jeux**

- Définies par le calendrier.

##### **1.2. Nombre de joueurs**

- Par équipe et par match ; 3 au minimum.  
- Si une équipe présente moins de 3 joueurs, elle perd 10-0.  
- Droit de pause de 15 minutes après les doubles (facultative).  
- L'équipe recevant, n'est pas obligée d'offrir quelque chose à l'adversaire.  
- Lorsqu'une équipe se présente à 3 joueurs, elle devra laisser blanc les 4<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> simples ainsi que le 2<sup>ème</sup> double. S'il y a un 1001, il se jouera à 12 flèches contre 9. L'équipe qui est à 3, perd un lancer par tour de 4 joueurs.

##### **1.3. Matches**

- Début : 20 heures.  
- Le quart d'heure de politesse est accordé, ensuite forfait 10-0.  
- Seuls les joueurs présents respectivement lors des 3 remplissages des feuilles de match, sont autorisés à jouer (valable pour les doubles et les simples).  
- Si un match ne peut pas être joué à la date prévue par le calendrier, celui-ci devra être joué avant cette date.

#### **1.4. Locaux de jeux**

- Les points suivants doivent être appliqués et respectés en tout temps :
  - les distances et mesures,
  - aucun objet, obstacle ou personne ne doit se trouver entre la butée et la cible,
  - l'éclairage doit être suffisant,
  - les cibles doivent être officielles et en bon état,
  - le local doit être reconnu par la police du feu pour 15 personnes, dont 10 assises sans qu'elles ne dérangent le jeu, il doit être aéré, bien chauffé et avoir une hauteur minimum de 2.20 mètres,
  - si plusieurs matchs se disputent en même temps, le local doit être suffisamment grand pour y recevoir 4 équipes et y avoir au minimum 2 cibles par match.

#### **1.5. Licences et joueurs**

- Les licences sont à payer jusqu'au 31 août.
- Le prix de la licence est de 40.- par saison. Seul un junior (moins de 16 ans) a droit à une réduction de 50%. Une licence demandée après le 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours, coûte 20.- pour tous.
- Une licence n'est pas transférable en cours de saison.
- Une licence accordée à la coupe par équipes est valable pour la saison suivante dans le même club et ne peut pas être transférée (40.-).
- Le fichier des résultats, fait office de contrôle des licences. Le numéro de la licence est activé lors du paiement de celle-ci.
- Les clubs peuvent émettre une réserve contre un joueur en le communiquant par écrit à la LNF et en exposant les motifs.
- La LNF se réserve le droit de délivrer ou non la licence à un joueur en cas de litige.
- Un joueur n'est autorisé à jouer que dans le club dont il est licencié.
- Les licences volantes sont strictement interdites.

## **2. Coupes :**

#### **2.1. Les 4 coupes sont :**

- La coupe par équipes.
- La coupe en simple.
- La coupe en double.
- La coupe de la Ligue.

#### **2.2. Dates**

- Les diverses dates doivent être annoncées le plus rapidement possible, mais au minimum 2 mois avant la manifestation.

### **2.3. Organisation**

- L'organisation des 4 manifestations est ouverte à chaque club et est à la charge de celui-ci. Toutefois, si la Ligue ne perçoit pas les frais d'inscription, elle ne s'occupera pas de l'achat des coupes.
- Les prix distribués lors des manifestations doivent correspondre à 75% des inscriptions reçues. Les prix des 4 manifestations seront distribués lors de la coupe par équipes.
- Le club qui prend en charge la coupe par équipes, s'occupe de l'organisation complète de la soirée et de la distribution des prix.
- Si aucun club ne se propose, le comité de la LNF se chargera de l'organisation.
- La LNF s'occupe des inscriptions, des coupes, des challenges ainsi que de la table du jury en entente avec le club organisateur.

### **2.4. Frais d'inscription**

- Pour la coupe par équipes : 50.- par équipe (pas par club).
- Pour la coupe en simple : 20.- par joueur.
- Pour la coupe en double : 30.- par double.
- Le paiement est effectué au club organisateur, au plus tard le jour de la manifestation.
- En cas de non présentation d'une équipe ou personne inscrite, le montant de l'inscription reste dû au club organisateur.

### **2.5. Participation**

- Toute personne possédant une licence LNF ou habitant le canton de Neuchâtel, peut prendre part aux coupes en simple et en double.
- Les équipes inscrites au dernier championnat ainsi que celles qui s'inscriront au prochain, peuvent participer à la coupe par équipes.
- L'inscription à la coupe par équipes, se fait par écrit au plus tard 7 jours avant la date de celle-ci.

## **3. Matériel :**

### **3.1. Panneaux**

- Les panneaux peuvent être loués à la LNF. Le prix est de 20.- par panneau pour les membres de la Ligue, et de 40.- pour les non-membres. Un contrat doit être établi par le comité. Ce dernier donnera les informations et instructions nécessaires au locataire.
- Lors de la restitution du matériel, celui-ci doit être contrôlé avec le locataire. Les dégradations observées lui seront facturées.

### **3.2. Divers**

- Le matériel appartenant à la LNF ne peut en aucun cas être utilisé gratuitement à des fins privées.